SEPTIÈME NUMÉRO JANVIER-FÉVRIER 2023

La Gazette des Loups

Bulletin d'information de la commune de Cirey-sur-Vezouze

Chèr(e)s habitantes et habitants,

Une nouvelle équipe municipale est en place depuis décembre 2021, et elle a tenu un grand nombre de ses engagements de campagne.

Lors des vœux du vendredi 13 janvier, je vous ai présenté en détail le travail accompli et nos projets pour 2023 : ce discours est en ligne sur le site internet de la commune.

Début décembre, la chaufferie biomasse a été mise en service et nous permet d'être autonome en approvisionnement en combustibles tout en réalisant de substantielles économies. Différentes toitures ont été réparées, les fixations des cloches de notre église ont été changées, notre loup a retrouvé sa queue, plusieurs milliers de roseaux ont été remplacés à la STEP, un parking et un arrêt minute ont été créés devant la résidence Émilie du Châtelet.

Nos jeunes n'ont pas été oubliés : horaires d'ouverture du périscolaire élargis, accueil de loisirs pendant 3 semaines en juillet et en août avec des déplacements hors des murs largement plébiscités, participation de 17 jeunes de notre commune à plusieurs chantiers « argent de poche » et à la fresque de la cour de l'école élémentaire, avec le concours de la Communauté de communes de Vezouze en Piémont (CCVP) ou encore le soutien aux associations.

La vie communale a été bien remplie : la Gazette des Loups distribuée tous les deux mois a été créée, les différents salons ont été maintenus, les bouteilles de jus de pomme de la fête des Vergers ont été distribuées à nos aînés. La cérémonie du 24 septembre en l'honneur de l'amiral Philippe de Gaulle, à laquelle ont participé MM. Alain Juppé, Jacques Toubon et Frédéric Salat-Baroux ainsi que Mme Claude Chirac, a fait connaître notre commune jusqu'à Paris. Conjointement au comité des fêtes ont eu lieu la chasse aux œufs de Pâques, la fête de la musique, le 14 juillet et le marché de Noël. La médiathèque municipale a accueilli les élèves de l'école et a notamment organisé la nuit de la lecture et la fête du court-métrage.

L'année 2023 sera une année d'incertitude (évolution du prix des matières premières, de l'énergie et de l'inflation). Cependant nous ne devons pas rester dans l'expectative mais aller de l'avant !
La vidéoprotection sera installée, la sécurisation de la circulation au sein de notre commune sera étudiée dans le cadre de Petite Ville de Demain (PVD), notre alimentation en eau potable sera sécurisée et sa conductibilité mise aux normes. Le parcours de santé et le sentier botanique seront remis en état, la réhabilitation de la cour d'école sera étudiée, les chantiers jeunes et argent de poche seront poursuivis et l'accueil de loisirs sera ouvert pendant une semaine durant les vacances de Pâques. Sous l'égide de Familles Rurales Badonviller, le LAPE se tient à la résidence Émilie du Châtelet. Un conseil municipal des jeunes sera créé et toutes les activités habituelles seront poursuivies (salons, fêtes, lotos, braderies, etc.). L'étude de la réhabilitation des friches Mazerand continuera sous la compétence de la CCVP et le projet de réhabilitation du centre-bourg dans le cadre de PDV sera présenté à tous les habitants.

Les adjoints, les conseillers et le personnel de notre commune se joignent à moi pour vous souhaiter, à vous et à vos proches, une belle année 2023, le bonheur et la santé.

Nous devons être confiants dans l'avenir ! Jean-Claude BAZIN

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Jean-Claude BAZIN - MISE EN PAGE, RÉDACTION ET CRÉDITS PHOTOS : Rima NIVOT, Michèle PARMENTIER
IMPRIMÉ PAR IMPRIMERIE REGNIÈRE DOMBASLE EN 850 EXEMPLAIRES NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Retour en images sur la vie communale

1. **26/11 - 3 et 17/12** : toute l'équipe des Arts de la Scène a enchanté la fin d'année avec trois repas-spectacles de Noël.
2. **25 novembre** : l'équipe municipale et les sociétés Alizon et SARL Claude Henri et Fils ont installé le très beau sapin de Mme Mombert.

1. **30 novembre** : Cathi et Françoise ont accueilli 11 enfants autour d'un atelier de Noël à la médiathèque municipale.
2. **4 décembre** : le marché de Noël du Comité des Fêtes et de la mairie a rassemblé 36 exposants et s'est terminé sur un feu d'artifice !

1. **10 décembre** : l'école de musique ME2C a fait salle comble pour son concert de Noël à l'église de Cirey.
2. **11 janvier** : enfants, résidents d'Émilie du Châtelet et élue municipale ont partagé une savoureuse galette des rois cuisinée au périscolaire !

ERRATUM - GAZETTE N°6

Des erreurs se sont glissées dans votre précédent bulletin d'information. Deux Loups ont eu la gentillesse de les rectifier et d'y apporter de nouveaux éléments :

Coup de projecteur sur Lionel Munier et son bar-épicerie de la Vezouze.

M. Munier tient à préciser qu'en dépit de l'aide précieuse de la municipalité lors de son installation en 2006, ce sont bel et bien ses fonds propres qui lui ont permis de refaire l'intérieur de son commerce.

Incendie de l'étang du Fort

Contrairement à ce qui est écrit, l'incendie dévastateur de la cité de la Chaussée de l'étang s'est produit en 1959 et non pas en juillet 1971.

NOUS REMERCIONS VIVEMENT LA VIGILANCE DES HABITANTS !

VOTRE RETOUR SUR LA GAZETTE ET LA CRÉATION DE NOUVELLES RUBRIQUES

Voilà un an déjà que la Gazette des Loups vous est distribuée gratuitement par les employés et les conseillers municipaux tous les deux mois dans votre boîte aux lettres.

Nous espérons que la formule vous plaît et que vous appréciez sa lecture autant que nous apprécions sa confection !

N'hésitez pas à envoyer un retour critique de votre expérience à l'adresse mail suivante : actionsculturelles@mairiedecireysurvezouze.fr. La Gazette des Loups a pour ambition d'évoluer en même temps que la vie de notre belle commune et de ses habitants !

« La lecture du mois » « le coin des enfants » « Ça vous est arrivé » « Vos recettes gourmandes » « Focus sur... » « La boîte à idées » « Les mains dans la terre » « À vous de jouer » :

DITES-NOUS CE QUE VOUS PRÉFÉREZ !

Ce mois-ci, nous avons choisi de vous rappeler les missions de votre garde-champêtre :

Sonia MANGEOLLE

garde-champêtre@mairiedecireysurvezouze.fr
07 44 61 10 57

« Le garde-champêtre intervient principalement en matière de police rurale. Il exécute, sous l'autorité du maire, des missions de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de sécurité et de salubrité publiques. Pêche, chasse, protection de l'environnement, détérioration du domaine public, conflit de voisinage, sortie des écoles… ses domaines d'intervention sont vastes ».

Les missions évoluent au fil du temps et en fonction des besoins, puisqu'à Cirey-sur-Vezouze, la garde-champêtre est également en charge de l'état des lieux de la salle des fêtes et des logements communaux, du relevé des compteurs d'eau, de la distribution de courriers à la population, ainsi que de la gestion des foires et marchés et de l'occupation du domaine public.

Votre équipe technique au quotidien : Olivier, Stéphane, Laurent, Arnaud et Benoît :

STÉPHANE MUNOS

servicetechnique@mairiedecireysurvezouze.fr
06 74 52 43 49 / 03 83 42 50 27

Gestion de l'entretien du domaine public communal ; gestion en régie de la chaufferie biomasse ; entretien et nettoyage de la commune, déneigement et salage, tonte, élagage, abattage, entretien du cimetière et du stade ; travaux de génie civil, de voirie, remplacement de compteurs d'eau, pose de regards, pose de signalisation ; suivi des travaux par les entreprises ; travaux divers au groupe scolaire, aux bâtiments communaux et aux appartements ; avis sur des demandes d'assainissement de particuliers ; avis sur des demandes d'urbanismes émanant de notaires ; entretien de la STEP et du réseau ; RDV commerciaux ; achat et gestion du stock magasin ; SDIS : suivi et test des poteaux incendies ; contrôle et émargement des factures ; suivi des contrôles obligatoires (DAE, électrique, aire de jeux, etc.) ; montage du dossier de déclaration des feux d'artifice en préfecture et suivi le jour J, etc.

Pas toujours visible ou observable, l'ensemble du personnel communal travaille cependant d'arrache-pied jour après jour pour rendre notre quotidien plus agréable. MERCI À EUX !

La garde-champêtre à vélo

Depuis décembre 2022, Sonia Mangeolle est équipée d'un vélo électrique pour lui permettre de remplir de multiples missions de proximité au sein de la commune : distribution de courrier et de documents, RDV chez l'habitant, etc.

Piétons et conducteurs, la municipalité vous remercie de votre vigilance en la voyant : un accident est vite arrivé !

LA VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE DE VOTRE COMMUNE

Les classes de CP, CP-CE1, CE1-CE2 et CE2-CM1 ont participé à un « parcours opéra ».

Dans un premier temps, les élèves ont bénéficié d'une visite guidée de l'opéra de Nancy. Ensuite, deux professionnelles de l'Opéra national de Lorraine sont venues à l'école primaire présenter le spectacle que les enfants devaient aller voir.

Le dimanche 13 novembre 2022, les 4 classes ont assisté à la pré-générale avec costumes et orchestre de l'œuvre de Sergueï Prokofiev : **l'Amour des trois oranges.**

Pour finir, une rencontre a été organisée deux semaines plus tard avec le chœur de l'Opéra de Lorraine durant laquelle les enfants ont pu questionner ses membres sur leur métier. L'expérience a été appréciée et elle sera probablement réitérée à l'avenir.

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES : PROJET CLAS

Plus d'informations et l'envie de s'impliquer ?
CCVP - Mohamed Ketlas : 03 83 42 46 46
Mairie - Michèle Parmentier : 06 16 77 86 37

C

OÙ ET QUAND ?
Une fois par semaine, le jeudi de 16h30 à 18h30. Salle des Loups à la mairie de Cirey-sur-Vezouze.

L

POUR QUI ?
Pour les enfants du CP au CM2 ainsi que, par extension, pour leurs parents.

A

POUR QUOI FAIRE ?
Pédagogie du détour (jeux éducatifs, de coopération, découverte du monde, activités sportives, bricolage et activités manuelles, goûter...)

S

QUELS BÉNÉVOLES ?
Une ou plusieurs personnes intéressées pour s'engager auprès d'enfants du territoire. Vous serez accompagné(es) d'un ou une jeune en service civique.

CLAS : Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

L'aide à la scolarité désigne « l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social. Ces actions, qui ont lieu **en dehors des temps de l'école**, sont centrées sur **l'aide aux devoirs** et **les apports culturels** nécessaires à la réussite scolaire.
Ces deux champs d'intervention, complémentaires, à vocation éducative, contribuent à **l'épanouissement personnel de l'élève** et à de **meilleures chances de succès** à l'école ».
Charte nationale de l'accompagnement à la scolarité - juin 2001.

COIN SOUVENIR

Pour la première fois, un très beau feu d'artifice a sublimé le marché de Noël de la commune en illuminant la place Leclerc et l'église d'une multitude de couleurs.

De quoi dignement célébrer les fêtes de fin d'année !

En dépit du froid mordant qui s'est abattu sur notre campagne il y a quelques semaines, cela a été l'occasion rêvée de réaliser de très beaux clichés sous la neige ! Cirey comme on la voit rarement !

Grâce à une association alsacienne qui vient à la rescousse de multiples pianos à l'abandon et à l'école de musique ME2C, un piano demi-queue offert gracieusement à notre commune trône en majesté à la salle des Fêtes !

Les vœux du maire et de son équipe ont rassemblé de nombreux élus et habitants à la salle des fêtes le 13 janvier, l'occasion de faire le bilan d'une année riche en événements et en projets concrétisés !

LES ACTEURS DE LA COMMUNE

UN DOMAINE FAMILIAL ET TOURISTIQUE : CABALLERIA LE RELAIS ÉQUESTRE DE LA VIGNE

Fort de 50 ans d'existence célébrés en juin 2022, le centre équestre de la Vigne n'en finit pas de surprendre son public avec toujours plus de nouveaux projets : non content d'avoir déjà proposé de multiples repas-spectacles fantastiques en saison estivale d'une très grande qualité depuis 2018, Loïc Verstraeten regarde dorénavant en direction du vivier scolaire et périscolaire du territoire. En effet, celui qui a repris le centre de son père en 2016 a pour ambition de proposer une saison entière de spectacles à destination de ce public du 17 mai au 17 juillet 2023. Au programme : spectacle pédagogique le matin autour des armes, des armoiries et des techniques de combat des XIIe et XIIIe siècles - sentier pédagogique dans le sous-bois et visite des animaux de la ferme entre midi et deux - spectacle équestre de joute rempli de cascades l'après-midi - contact avec les chevaux en fin de journée. Soutenu par l'office de tourisme du Lunévillois, il s'appuie également sur une équipe soudée et dynamique pour vous proposer le meilleur de ce que le domaine a à offrir !

Contact : 06 70 90 63 59 - loicverstraeten@hotmail.fr

NOTRE SI PRÉCIEUSE BOULANGERIE TENUE PAR MADAME JEANNE LEGRAND

Appartenant à la chaîne Maison Haoury implantée à Sarrebourg depuis plus de 10 ans, votre boulangerie vous propose tous les matins pains, viennoiseries et pâtisseries confectionnés artisanalement à Sarrebourg et à Langatte pour les pains spéciaux. La boulangerie est tenue depuis 2016 par Mme Jeanne Legrand, qui a derrière elle une longue carrière haute en couleurs : d'abord militaire dans la restauration pendant 15 ans, elle devient ensuite assistante maternelle avant d'exercer le métier d'animatrice de vente en Meurthe-et-Moselle, en Moselle et en Alsace. Cette Messine de naissance s'est enfin installée à Cirey-sur-Vezouze où elle est devenue vendeuse en boulangerie. Mme Jeanne Legrand prendra sa retraite d'ici la fin de l'année, et avec elle se tournera une page de l'histoire locale. En outre, des travaux interrompus par la COVID-19 afin de transférer la boulangerie dans le local voisin vont peut-être reprendre au printemps.

La boulangerie est ouverte tous les jours de 6h30 à 12h30 (sauf le lundi). ***Contact : 03 83 42 83 53***

Après une année d'existence, votre Gazette souhaite faire peau neuve !

La rubrique historique en dernière page n'apparaîtra plus qu'un numéro sur deux, de sorte que l'on puisse développer d'autres sujets qui vous intéressent **(se référer à la deuxième page de ce numéro)**. Vos retours critiques seront également pris en compte pour évoluer avec vous !

LE HARCÈLEMENT : CE FLÉAU MODERNE

Vous êtes victime ou harceleur ? Ne restez pas seul(e) et rapprochez-vous de personnes de confiance. Vous pouvez aussi composer le 3020 ou le 3018 pour signaler des cas de harcèlements ou de cyberharcèlement (appel gratuit).

ÉCLAIRAGE PUBLIC À CIREY-SUR-VEZOUZE

Extrait du Conseil Municipal du 8 septembre 2022

Suite aux mesures préconisées par le gouvernement afin de réaliser des économies d'énergie, le maire informe le conseil municipal sur la possibilité d'éteindre l'éclairage public une partie de la nuit.

Considérant que l'éclairage public, à certaines heures, ne constitue pas une nécessité absolue, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE que l'éclairage public sera interrompu la nuit de 23h à 5h dès que la programmation sera installée.

CHARGE le maire de prendre l'arrêté précisant les modalités d'application de cette mesure, les horaires d'extinction et les mesures d'information de la population.

AGENDA DES MANIFESTATIONS FÉVRIER - MARS 2023

Février

- **Samedi 4 février de 16h30 à 18h à la médiathèque :** heure du conte sur le thème de la peur pour les 3-6 ans et les 7-10 ans. Soirée pyjama et chocolat chaud au programme. Entrée libre.
- **Samedi 4 février à 19h à la salle des fêtes :** dîner d'hiver de l'école de musique. Résa avant le 29 janvier auprès de Claude au 0661957862.
- **Samedi 11 février à 19h avec AASC :** repas-spectacle de la Saint-Valentin (COMPLET).
- **Lundi 20 février de 14h à 17h avec AASC :** carnaval et concours de déguisement pour les enfants au café culturel associatif.
- **Vendredi 24 février de 18h à 21h avec AASC :** soirée jeux (cartes, dés, stratégie, humour et détente, société, gaming et tournois).
- **Dimanche 26 février à 14h à la salle des fêtes :** premier loto de l'amicale des sapeurs-pompiers. Sans réservation.

Mars

- **Samedi 4 mars à 19h avec AASC :** repas-spectacle de la Saint-Valentin (COMPLET).
- **Du 10 au 12 mars à la salle des fêtes :** exposition des artistes récompensés lors du 12e Salon des Artistes (Virgile BASTIEN, Jean-Jacques HAUSER et Jean-Michel AUBRY). Entrée libre.
- **Du mercredi 15 mars au mardi 21 mars :** Fête du Court-Métrage. Une soirée 3 en 1 au marché couvert sera organisée par la médiathèque : pour les enfants, les adolescents et les adultes. Entrée libre.
- **Lundi 20 mars de 16h30 à 19h30 au marché couvert :** collecte du don du sang. Collation servie par l'ADSB.
- **Vendredi 24 mars de 18h à 21h avec AASC :** soirée bien-être et beauté. Tatouage en direct, onglerie, modelages relaxants, naturopathie, reiki et bougies.
- **Samedi 25 mars à la salle des fêtes à 19h :** loto de printemps du Comité des Fêtes. Résa auprès de Jacqueline : 03 83 42 53 59/06 15 40 70 55

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

08/11/2022 Ylonna MANGEONJEAN BAUDOIN

17/11/2022 Lilyo HADERER LECOLIER

06/12/2022 Matthew DEDJA FINOËL

30/12/2022 Djino BOUZID

DÉCÈS

03/12/2022 Roland BIETRY

08/12/2022 Pascal BRUCKER

15/12/2022 Michel WOLFF

19/12/2022 Thérèse BISTEL veuve DIDIOT

POUR PLUS D'INFORMATIONS, SUIVEZ-NOUS SUR *VILLE DE CIREY* *MAIRIE DE CIREY-SUR-VEZOUZE* *INTRAMUROS*